



Demande de remise de dette

Par **corali**, le **28/04/2014** à **20:36**

Bonjour,rnrnAprès avoir fait une demande de remise de dette, j'ai reçu un courrier me posant quelques questions. Après ça, que va-t-il se passer ? Est-ce que des personnes vont venir à mon domicile vérifier si je vis ou non chez mes parents par exemple ? car je leur ai bien précisé que j'étais sans domicile fixe et que je vis chez (?) et seulement parfois chez la mère. rnrnMerci de m'en dire le plus possible, ce qui pourrait me rassurer.

Par **moisse**, le **30/04/2014** à **09:05**

Bonjour,rnVous rassurer mais comment ?nCela dépend forcément de la qualité de votre créancier, s'il s'agit d'un organisme public (fisc, hôpital...) ou privé, un jugement...